

## **Annexe 4443-6 du Livre IV de la partie réglementaire de l'ancien code de la santé publique applicable en Nouvelle-Calédonie**

Historique :

Créé par : *Arrêté n° 2022-2405/GNC du 19 octobre 2022 modifiant le sous-titre IV de la partie réglementaire de l'ancien code de la santé publique applicable en Nouvelle-Calédonie*

*JONC du 27 octobre 2022  
Page 19417*

Le nécessaire de secourisme d'urgence est composé des produits et matériels suivants :

**1° Pansements et protections :**

- a) bandes élastiques type Velpeau : 1 de largeur 5 cm, 1 de largeur 10 cm ;
- b) 20 compresses de gaze stérile, de taille environ 7,5 x 7,5 cm ;
- c) 2 pansements stériles absorbants (dits "américains"), de taille environ 20 x 40 cm ;
- d) 2 rouleaux de ruban adhésif para-pharmaceutique, de largeur 2 cm ;
- e) 2 paires de gants de soins non stériles taille moyen ;
- f) une solution antiseptique bactéricide non iodée, en conditionnement d'origine et sous forme uni dose, dont la quantité totale est égale au moins à 100 ml ;
- g) 2 clamps de Barr stériles à usage unique ;
- h) 2 couvertures isothermes ;
- i) solution hydroalcoolique pour lavage des mains en conditionnement d'origine : 100 à 200 ml.

**2° Divers :**

- a) 1 paire de ciseaux à vêtement type jesco ;
- b) 1 canule oropharyngée de chaque taille (petite, moyenne et grande) ;
- c) 1 lampe électrique à pile avec un jeu de piles ;
- d) au minimum 5 morceaux de sucre ;
- e) 10 sacs poubelles standards de 10 litres ;
- f) 1 masque de poche pour insufflation à usage unique ;
- g) 5 sacs vomitifs type vomix ;
- h) 2 masques de type chirurgical à usage unique ;

i) un stylo et un carnet.

Le nécessaire de secourisme d'urgence est rassemblé dans un contenant unique portable, réservé à cet usage, et protégeant des projections et de la poussière.

Le nécessaire de secourisme d'urgence est maintenu en état d'usage et de propreté sous la responsabilité du titulaire de l'agrément qui assure le remplacement des produits et des matériels périmés, hors d'usage, ou dont la stérilité n'est plus garantie.